



Ruppert

Drinks and more

Conditions de location

1. Ruppert S.à r.l. se réserve le droit d'annuler la réservation en cas de force majeure (détérioration/perte du matériel).
2. Si le locataire annule la réservation de matériel moins de 2 semaines avant la date de l'évènement, les frais de location seront facturés.
3. Le locataire s'engage à assurer le matériel mis à disposition et/ou confié par la société Ruppert S.à r.l., à compter du jour de la livraison et jusqu'à sa reprise par la société Ruppert S.à r.l., contre la responsabilité civile pour couvrir les dommages au matériel découlant de la garde (c'est-à-dire la responsabilité contractuelle pour dommages matériels et/ou immatériels consécutifs causés au matériel confié par suite de détérioration, perte, défectuosité, erreur ou négligence). Le/la soussigné(e) s'engage en outre à prendre en charge les éventuelles franchises ou insuffisances de sommes assurées prévues dans le contrat d'assurance.
4. Les délais de livraison et de retour fixés par Ruppert S.à r.l. doivent être respectés. Ruppert Sàrl se réserve le droit de les modifier.
5. Les marchandises sont livrées en bordure de rue et récupérées de nouveau sur le même emplacement (lors du ramassage, il faut veiller à ce que les marchandises puissent être enlevées comme elles ont été livrées).
6. Les marchandises qui sont livrées dans un camion frigorifique doivent également être dans le camion lors de leur enlèvement, celles-ci sont comptées dans notre dépôt et non par le chauffeur.
7. La remorque de débit doit être vidée avant l'enlèvement (aucune boisson ou matériel ne doit rester dans la remorque).
8. Les installations sont à faire par le client (par exemple, la mise en place des garnitures). Si vous rencontrez des difficultés pour assembler le matériel, vous pouvez visionner différentes vidéos sur notre page d'accueil www.ruppert.lu sous la rubrique "Verleih".
9. Le locataire s'engage à prendre soin du matériel et à le redonner dans le même état et la même propreté qu'il l'a reçu.
10. Les éventuelles réclamations concernant l'état du matériel doivent être faites à la réception de celui-ci, respectivement avant l'utilisation. Les réclamations doivent être communiquées à Ruppert S.à r.l. pendant les heures de bureau (lu-ve de 08:00-12:00 et de 13:00-17:00 et samedi de 08:00-17:00) par téléphone 76 00 81-1 ou par e-mail à info@ruppert.lu. Il convient de tenir compte du fait que la réception de courriels après 17 h 00 et le samedi ne sera traitée que le jour ouvrable suivant.
11. Le locataire déclare connaître le déroulement et l'utilisation correcte du matériel mis à sa disposition (les réfrigérateurs doivent rester au repos pendant au moins 2 heures avant l'utilisation).
12. Il est interdit d'utiliser le matériel pour le stockage et/ou la préparation de produits alimentaires.
13. Les frais de réparation ou de remise en état causés par une utilisation incorrecte du matériel mis à disposition sont à la charge du client.
14. Il est interdit de modifier, de transformer, d'enlever et/ou d'apposer des autocollants et des affiches, de visser, de percer ou de clouer. Il en va de même pour l'utilisation de punaises ou autres sur les tables et les bancs. Les frais de réparation et de remise en état, seront facturés en totalité. Les pièces et/ou le matériel défectueux ou endommagés sont remplacés à leur valeur à neuf. En cas de perte ou d'endommagement du matériel nécessitant un remplacement, les frais de sous-location sont à la charge du client.
15. Les frais de location sont valables pour la période d'un évènement, dans la limite de 6 jours maximum.
16. Des changements d'adresses sont à faire par e-mail avant la confirmation des offres/commandes.
17. Les articles spécialement commandés pour le client sont exclus des retours.
18. Les prix des boissons peuvent changer à tout moment par les fournisseurs.
19. La location du matériel se fait uniquement avec une commande de boissons, celle-ci doit être faite au plus tard 2 semaines avant la date de livraison.
20. Toutes les boissons non consommées peuvent être retournées, si l'emballage n'est pas endommagé/ouvert (p.ex. les articles en plastiques, cartons, canettes).